

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE, dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique, l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral le maintien intégral de la gestion de l'offre et qu'il ne fasse aucune concession accordant un accès accru au marché pour les produits laitiers, de la volaille et des œufs, tel que le demandent les producteurs agricoles.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 30 SEPTEMBRE 2015.

Québec, ce trentième jour d'octobre 2015




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale